

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



« Dans ce temps-là [...] les petites filles n'avaient pas le droit de faire comme les petits garçons » : analyse genrée des archives de folklore du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson

Mathieu T. Martin

Number 36-37, Spring–Fall 2022

Femmes et archives en Acadie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1105943ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1105943ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martin, M. T. (2022). « Dans ce temps-là [...] les petites filles n'avaient pas le droit de faire comme les petits garçons » : analyse genrée des archives de folklore du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson. *Port Acadie*, (36-37), 57–81. <https://doi.org/10.7202/1105943ar>

Article abstract

This article proposes to reflect on the observation made by the Groupe de recherche sur les archives et les femmes en Acadie (GRAFA) that Acadian women are poorly represented in archives. In 2020, the GRAFA asked researchers to revisit archival fonds to find out what Acadian women have to say. We turned our attention to the folklore archives of the Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson. Using a gender analysis grid, we analyzed a sample of the folklore archives on various themes such as religion, family life, and birth. Through an analysis of the classification and content of the various folklore collections, a major finding emerged: although folklore archives are not constructed to represent the voice of women, it is possible to identify their path so as to capture the lived experience of Acadian women.

« Dans ce temps-là [...] les petites filles n’avaient pas le droit de faire comme les petits garçons¹ » : analyse genrée des archives de folklore du Centre d’études acadiennes Anselme-Chiasson

Mathieu T. Martin

Résumé

Cet article propose de réfléchir au constat réalisé par le Groupe de recherche sur les archives et les femmes en Acadie (GRAFA) selon lequel les femmes acadiennes y sont peu représentées. En 2020, le GRAFA demandait aux chercheuses et chercheurs de revisiter les fonds d’archives pour dégager la parole des femmes acadiennes. Nous nous sommes intéressés aux archives de folklore du Centre d’études acadiennes Anselme-Chiasson. Par l’entremise d’une grille d’analyse du genre, nous avons analysé un échantillon des archives de folklore sur divers thèmes, telles la religion, la vie familiale et la naissance. Au fil d’une analyse de la classification et du contenu des diverses collections de folklore, nous avons mis en évidence un grand constat : bien que les archives de folklore ne soient pas construites pour représenter la parole des femmes, il est possible de dégager leur voix pour rendre compte de leur expérience.

Abstract

This article proposes to reflect on the observation made by the Groupe de recherche sur les archives et les femmes en Acadie (GRAFA) that Acadian women are poorly represented in archives. In 2020, the GRAFA asked researchers to revisit archival fonds to find out what Acadian women have to say. We turned our attention to the folklore archives of the Centre d’études acadiennes Anselme-Chiasson. Using a gender analysis grid, we analyzed a sample of the folklore archives on various themes such as religion, family life, and birth. Through an analysis of the classification and content of the various folklore collections, a major finding emerged: although folklore archives are not constructed to represent the voice of women, it is possible to identify their path so as to capture the lived experience of Acadian women.

Mots clés

Folklore, Acadie, archives, genre, histoire des femmes

Keywords

Folklore, Acadia, archives, gender, women’s history

1 Centre d’études acadiennes Anselme-Chiasson (CÉAAC), Université de Moncton, coll. Denise Savoie (AF-790), ms 1, cote dans le catalogue de folklore : G 610, 1984.

En février 2020, lors d'une table ronde tenue à l'Université de Moncton, le Groupe de recherche sur les archives et les femmes en Acadie (GRAFA) faisait le constat que l'expérience vécue des femmes acadiennes est peu représentée dans les archives en Acadie². Pour expliquer cette réalité, les participantes et participants à cette table ont, entre autres, évoqué la sous-valorisation des archives provenant de femmes et le système de classification et d'archivage des documents, qui occultait les archives provenant de femmes. L'une des pistes de solutions proposées par le GRAFA, pour contourner cette apparente « invisibilité » des femmes dans les archives, est d'encourager les chercheuses et chercheurs à revisiter les fonds et les collections d'archives pour réfléchir à la façon dont elles sont construites et à dégager la parole des femmes acadiennes. Notre étude veut répondre à cet objectif en analysant les collections d'archives de folklore du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton (CÉAAC).

En plus de dégager la parole des femmes, notre article s'intéresse au concept de genre dans les archives de folklore. Le genre est une catégorie d'analyse historique importante pour toute chercheuse ou tout chercheur qui veut mieux comprendre les rapports sociaux, mais également de quelle façon sont définis socialement les valeurs, normes de comportement et rôles attendus de chaque sexe. Cette étude s'intéresse particulièrement aux éléments genrés entourant les femmes acadiennes. L'objectif est ainsi de démontrer qu'il est possible de dégager la parole des femmes acadiennes dans les archives de folklore du CÉAAC et de réaliser une analyse genrée à partir de ces collections. Pour répondre à cet objectif, nous proposons dans une première partie de présenter brièvement quelques aspects théoriques entourant le concept de genre. Ces éléments théoriques nous permettent de bien saisir l'objet d'étude : le genre. Dans une deuxième partie, nous analysons les collections sonores conservées dans les archives de folklore, au

2 Groupe de recherche sur les archives et les femmes en Acadie (GRAFA), *Femmes et archives en Acadie : quels enjeux pour la mémoire collective ?*, table ronde, Université de Moncton, 21 février 2020.

cœur de notre étude, et surtout la construction et la classification du contenu. Finalement, nous analysons un échantillon des collections d'archives afin d'en dégager les rôles, valeurs et normes de comportement attendus des femmes.

Cadre théorique

La justification et la pertinence de l'utilisation du genre comme catégorie d'analyse historique ne sont plus à faire. Déjà en 2004, Ollivier Hubert affirmait que « cette spécialité connaît une popularité croissante à l'extérieur de la production américaine, de sorte qu'elle apparaît actuellement comme l'un des secteurs les plus dynamiques de la recherche historique à l'échelle internationale³ ». Hubert évoque la production américaine, car c'est elle qui développe une réflexion sur l'intersection entre la recherche historique et la catégorie d'analyse du genre. Au cœur de cette intersection, Joan Scott démontre la pertinence de l'utilisation du genre comme catégorie d'analyse historique pour mieux comprendre le passé des femmes. Scott définit le « *gender (genre)* » comme suit : « *a constitutive element of social relationships based on perceived differences between the sexes, and [...] a primary way of signifying relationships of power*⁴ ». Insistons sur cette notion de différences perçues entre les sexes, car elle fait référence aux valeurs, rôles et normes de comportement associés à un sexe. Ce sont ces éléments que nous tentons d'identifier dans une étude genrée afin de mieux comprendre l'évolution du passé des femmes.

Une autre théoricienne importante du genre, Judith Butler, nous apporte également des éléments théoriques pertinents pour notre étude. Invoquons ici le concept de performativité du genre, qui fait référence aux actions et prises de décisions des individus qui leur permettent de « jouer » un genre, à partir d'un modèle construit socialement. Ce modèle peut être influencé

3 Ollivier Hubert, « Féminin/Masculin : l'histoire du genre », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 4, printemps 2004, p. 473.

4 Joan W. Scott, *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1999, p. 42-43.

par les figures autoritaires, mais aussi par les individus, qui reproduisent et véhiculent ces normes genrées. Le genre est ainsi un modèle complexe de normes et de règles qui sont développées et reproduites de différentes façons. Pour Butler, qui s'inspire de Foucault, ce modèle laisse la place aux individus, qui peuvent reproduire consciemment ou inconsciemment des prescriptions genrées. Au même moment, ces gens ordinaires peuvent créer de la résistance face à ces prescriptions genrées⁵. Cette résistance à la conformité alimente ainsi le changement.

L'apport théorique de ces deux chercheuses constitue la base de notre analyse. Nous nous intéressons ainsi aux différences perçues entre les sexes, à la place de l'individu dans la reproduction de ces normes genrées et à la parole des femmes sur le sujet. Or puisque tout individu peut participer à la diffusion de normes genrées, nous n'avons pas systématiquement rejeté la voix des hommes, pourvu que celle-ci nous informe sur les normes genrées entourant les femmes. Cette précision est importante, même si l'objet d'étude principal de cet article demeure la parole des femmes.

Présentation de la source et du corpus étudié

Le corpus étudié provient des archives de folklore du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson. Ces collections sont constituées d'entrevues réalisées entre 1940 et 2000 auprès de la population acadienne. Ce sont plus de 4600 bobines d'enregistrements regroupées sous 1400 collections comportant « des témoignages qui touchent l'histoire orale, la langue, les contes, les chansons, les croyances populaires, les divertissements, les sciences populaires, les mœurs et la culture matérielle⁶ ».

Comme les archives de folklore contiennent des milliers de témoignages, nous avons décidé de réduire le volume étudié en sélectionnant un infime échantillon. Nous voulons rendre

5 Voir notamment le livre de Judith Butler, *Trouble dans le genre*, Paris, La découverte, 2005, 276 p., où elle développe cette thèse.

6 « Guide des ressources du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson », Moncton, Université de Moncton, Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CÉEAC), p.4.

compte du genre dans les témoignages, c'est pourquoi nous avons choisi d'étudier les collections qui sont susceptibles de contenir des éléments genrés⁷ (tableau 1). Ces collections touchent principalement les domaines genrés traditionnels historiquement réservés aux femmes. Il s'agit ainsi de thèmes entourant, à titre d'exemple, le foyer, la structure familiale ou la maternité. Nous avons également inclus dans notre corpus des thèmes liés à la religion, car l'Église a participé activement à la définition du genre féminin en Acadie⁸.

Puisque nous nous intéressons non pas seulement au contenu des entrevues, mais également à la façon dont elles sont présentées, notre analyse s'est aussi penchée sur les informatrices et informateurs⁹. Nous avons donc dégagé, de chaque collection, le nombre de femmes, d'hommes et de couples¹⁰ qui ont été interviewés (tableau 1). Cet exercice a été possible du fait que les témoignages sont tous précédés d'une notice d'informations signalant le nom du chercheur, le nom de l'informatrice ou de l'informateur, incluant une abréviation identifiant le sexe, son âge, le lieu de l'entrevue et la date. Notons que dans le cas où l'abréviation du sexe était absente, nous avons identifié le sexe du témoin comme étant inconnu. Ainsi, à aucun moment nous n'avons catégorisé le sexe d'une personne selon son prénom. Parfois, il nous a été possible d'identifier le sexe de la personne, lorsque non inscrit, quand durant l'entrevue la personne s'identifiait comme une femme ou un homme. Le tableau 1 résume cet exercice de collecte de données.

7 Le choix de ces collections est basé sur divers ouvrages de référence et recherches qui nous permettent d'identifier certains thèmes riches en éléments genrés. Voir, entre autres, Carol C. Gould, *Gender: Key Concepts in Critical Theory*, Amherst, New York, Humanity Books, 1997, 485 p.; et Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapport sociaux*, Paris, La découverte, 2016, 752 p.

8 Mathieu T. Martin, *Le discours de l'Église catholique sur le genre femme au contact des transformations sociales en Acadie au cours des années 1960 et 1970*, thèse de maîtrise (histoire), Moncton, Université de Moncton, 2021, 110 p.

9 À noter que le terme « informateur » est celui utilisé dans les archives de folklore pour désigner les personnes interviewées.

10 Certaines de ces informations sont parfois manquantes.

Tableau 1

Collections de l'échantillon — Nombre d'entrevues réalisées auprès de femmes, d'hommes, de couples et de personnes non identifiées

Numéro	Nom	Nombre d'entrevues	Femmes	Hommes	Couples	Personnes non identifiées
G 220	Individus particularisés	30	7	23	0	0
G 230	Familles particulières	25	5	19	1	0
G 300	Étapes de la vie	3	3	0	0	0
G 310	Naissance	89	54	19	14	2
G 311	Grossesse	178	134	39	2	3
G 312	Accouchement	27	21	2	3	1
G 313	Nouveau-nés	1	1	0	0	0
G 314	Soins du nouveau-né	25	18	3	2	2
G 315	Relevailles	10	8	1	1	0
G 316	Baptême	51	39	3	6	3
G 320	Petite enfance	3	3	0	0	0
G 321	Rituel des premières fois	1	1	0	0	0
G 322	Amusements	7	4	0	2	1
G 370	Vie de mariage	21	8	4	9	0
G 371	Autorité des parents	20	10	4	5	1
G 372	Responsabilités	4	3	0	1	0
G 376	Enfants à charge	5	3	2	0	0
G 600	Vie religieuse	8	3	4	1	0
G 610	Religion-généralité	123	60	47	4	12
G 611/G 612	Religion-gardienne des mœurs et de la langue	17	7	6	4	0
G 613	Sentiment religieux	93	49	35	5	4
G 614	Autorité des prêtres	163	54	76	18	15

G 615	Sanction religieuse	36	19	13	3	1
G 616	Instruction religieuse	3	2	0	0	1
G 618	Ligues/Confréries	15	8	5	2	0
G 625	Visites paroissiales	12	9	1	1	1
G 697	Sermons	3	1	1	1	0
G 835	Filles-mères*	20	12	7	0	1
G 837	Prostituées	6	5	1	0	0
H 400	Travaux domestiques	16	10	4	0	2
H 420	Tâches domestiques	125	75	18	8	24
Total		1140	636	337	93	74

* À l'époque, thème pour désigner une mère célibataire.

Le tableau 1 met en évidence quelques constats intéressants. En effet, un exercice de comparaison entre le nombre d'entrevues réalisées auprès de femmes et auprès d'hommes révèle que certaines collections présentent beaucoup plus de témoignages provenant de femmes. À titre d'exemple, les collections entourant la naissance, la grossesse, les accouchements, les soins du nouveau-né et les relevailles contiennent beaucoup plus de témoignages féminins que masculins. Ce constat n'est pas surprenant, car ces thèmes ont longtemps été associés au « domaine féminin ». En revanche, lorsque nous nous penchons sur des thèmes religieux, le nombre de témoignages féminins se rapproche de celui des témoignages masculins. Ces données démontrent que la construction du fonds et des collections d'archives présente des conceptions genrées du rôle des femmes dans la société.

La construction des collections comporte un autre aspect intéressant. Dans la plupart des témoignages, le nom de l'informatrice est souvent remplacé par le nom de son mari accompagné de l'abréviation *Mme*. Cette façon de faire présente un certain défi pour les chercheuses et chercheurs qui voudraient recontacter ou identifier ces femmes. Heureusement, certaines collections comportent des

informations plus complètes. À titre d'exemple, les sœurs Catherine Jolicœur et Adèle Collette, qui ont déposé dans les archives de folklore plus de 22 000 enregistrements, ont parfois pris le soin d'inscrire entre parenthèses le nom de naissance des informatrices, améliorant grandement nos chances de mieux apprécier la contribution des femmes aux archives de folklore¹¹. Robert Richard, folkloriste au CÉAAC, commente cette pratique dans une communication donnée en 2021 à l'Université de Poitiers :

Tout compte fait, si cette pratique de prime à bord semble placer la femme au second rang, les sœurs Jolicœur et Collette par leurs actions ont augmenté, consciemment ou inconsciemment, les chances d'identification, et ce, en y ajoutant le prénom et nom de fille.

M. Richard termine sa communication en affirmant la volonté du CÉAAC d'améliorer les fiches informatives des archives de folklore en ce qui concerne la contribution des femmes :

Quand bien même que ça nécessitera un travail considérable, à l'exemple de plusieurs inventaires, nous apporterons les corrections et améliorations aux informations consignées. De la façon que nous normalisons les patronymes, toponymes et dates, etc., nous compléterons pareillement les renseignements écartés¹².

Ces deux constats, la comparaison des témoignages féminins et masculins ainsi que l'identification des informatrices, démontrent qu'analyser la construction des fonds et collections d'archives est un point de départ essentiel pour mieux comprendre pourquoi les femmes sont presque « invisibles » dans les archives. En ce sens, les efforts du GRAFA et du CÉAAC sont un pas dans la bonne direction pour mieux saisir l'étendue de la contribution des femmes aux archives acadiennes.

11 Robert Richard, « L'identification des personnes féminines dans les documents d'archives », dans *Les études en contexte de francophonie nord-américaine*, Université de Poitiers, Colloque international et inaugural de la Chaire Senghor, 28 et 29 juin 2021.

12 *Ibid.*

Analyse de l'échantillon

Afin de dégager les éléments genrés dans les archives de folklore, les collections étant trop volumineuses, nous avons retenu 31 collections touchant des thèmes très diversifiés. Ces collections ont été subdivisées en trois grands thèmes entourant la religion, la vie familiale et la naissance. Notons ici que cette catégorisation ne provient pas de la classification des archives, mais plutôt d'un choix de découpage thématique suite à notre analyse.

Les éléments genrés associés à la religion

Dans les collections que nous avons choisies pour notre échantillon, les thèmes entourant la vie religieuse contiennent le plus grand nombre d'éléments genrés. Ce constat ne nous étonne pas, car l'Église en Acadie a participé à définir les rôles, valeurs et normes de comportements prescrits aux femmes¹³. Le thème « Vie religieuse » est recoupé sous les cotes G 600 à G 699¹⁴, et comprend des sous-catégories concernant des généralités comme la religion, l'autorité des prêtres, les sanctions religieuses et les pratiques religieuses.

Sous la cote G 600, on peut lire dans un témoignage intitulé « La religion en général » :

C'était très sévère et presque tout était défendu. Même les femmes n'avaient pas le droit de se maquiller parce que le prêtre, je crois les auraient fait mettre en prison, dit M. Allain. Il ne fallait pas non plus qu'elles se mettent de la poudre, ni rouge à lèvres parce qu'elles se seraient fait pointer du doigt. S'il aurait fallu aussi qu'une femme se serait promenée en bikini, la police l'aurait certainement ramassée¹⁵.

Cet extrait est très intéressant, car il fait référence à l'importance de la modestie pour l'Église. Celle-ci, en tant qu'actrice du pouvoir

13 Mathieu T. Martin, *op. cit.*

14 Les cotes se réfèrent à la classification employée dans le *Catalogue des faits de folklore* des archives de folklore du CÉAAC.

15 CÉAAC, Université de Moncton, coll. Allain Cormier (AF-586), ms 89, cote dans le catalogue de folklore : G 600, témoignage de John Allain, Moncton, N.-B., 3 novembre 1973. À noter que nous avons reproduit textuellement les témoignages. Lorsqu'une faute d'orthographe ou de grammaire se présente, nous n'avons pas systématiquement inclus le mot *sic* pour ne pas alourdir le texte.

dans la société acadienne, impose des normes de comportements précises aux femmes, afin de créer un environnement vertueux, chaste et pudique. Ces prescriptions sont une composante significative de la façon dont l'Église catholique définit le genre féminin. Le prochain témoignage relève cette importance de la pudeur pour le clergé :

Dans le temps de nos ancêtres, il fallait qu'ils [elles] portent des grandes robes avec de longues manches. Leurs robes ne devaient pas être très décolleter. Non, il fallait pas montrer un morceau de chair. Je me rappelle de la secrétaire à Dr. Kenny, c'était une Irlandaise. Ce dimanche là, elle a rentré à l'Église avec une robe que les manches passaient au-dessus du coude. Le prêtre a été à elle et lui a dit de s'en aller chez elle pour se changer. Le soir, elle a venu chez nous, pis elle nous a demandé si on trouvait qu'elle était habillée deshonnêtement. Moi bien je ne trouvais vraiment pas. Sa robe ressemblait a celle que je porte aujourd'hui. En tout les cas, elle m'a dit qu'elle n'irait plus jamais à la messe tant que ça serait ce prêtre là. Moi, je ne sais pas, mais une épaule ou une cuisse, c'est toute de la peau¹⁶.

La question de la modestie mène également au port du couvre-chef pour la femme dans l'Église. Ce dernier a longtemps symbolisé la modestie, mais également la soumission de la femme dans un lieu du culte. Un témoignage intitulé « La religion » raconte : « Tous les femmes devaient porter un chapeau ou un voile sur la tête dans l'église. On distinguait les femmes touristes parce qu'elles portaient un mouchoir avec deux *clips* sur la tête¹⁷. »

En outre, les témoignages nous révèlent que ces règles de modestie sont imposées aux filles dès leur jeune âge. Dans une entrevue de 1979, Tess LeBlanc témoigne :

Aussi, le huit décembre, les Enfants de Marie recevaient les nouvelles filles qui voulaient leur joindre. Ces filles recevaient des petites médailles six mois d'avance et après elles recevaient des livres avec tous les règlements de modesties. Un exemple de ces règlements était qu'une fille était

16 CÉAAC, coll. Denise Savoie (AF-790), ms 1, cote dans le catalogue de folklore : G 610, « La religion et la sexualité », 1984.

17 CÉAAC, coll. Leslie Grant (AF-643), ms 13, cote dans le catalogue de folklore : G 610, témoignage de Irène Arsenaault, « La religion », Petit-Rocher, N.-B., 8 avril 1982.

supposée d'être au retour avant dix heures le soir¹⁸.

Le costume féminin n'est pas seulement l'objet de règles concernant la modestie, mais aussi d'une différenciation genrée. À titre d'exemple, le port du pantalon était mal vu chez la femme, comme le démontre ce témoignage :

Quand j'étais en deuxième année, ma sœur Annette, qui avait alors dix-sept ans, avait son permis de conduire. Les religieuses lui demandaient souvent d'aller le reconduire ici et là. Un jour que Annette aidait à faire le grand ménage de la maison chez-nous, elle était montée dans une échelle dehors, en pantalons, en train de laver les fenêtres. La religieuse qui m'enseignait l'a vue, et le lendemain, elle m'a dit, devant toute la classe : « Votre sœur ira en enfer, pour s'être montrée en pantalon. » Ça été fini pour les « rides » en auto, ma sœur disait qu'elle craignait d'emmener les religieuses en enfer, avec elle¹⁹.

Les prescriptions genrées s'appliquant au comportement sont souvent reproduites par les figures autoritaires. Le prochain extrait traduit cet encadrement genré du comportement de la part du clergé, mais surtout des parents :

Dans ce temps-là, de toute petites choses pouvaient être très scandaleux : les petites filles n'avaient pas le droit de faire comme les petits garçons, c'est-à-dire de conduire une bicyclette ou tout jeu dit pour les garçons. Les femmes eux n'avaient pas le droit de conduire le tracteur pour faire le travail d'un homme. Dans ma famille, j'étais tout seul de filles, donc je faisais pareil comme les garçons. Ça c'était un grand scandale. Quand j'étais toute petite fille, ça que j'aimais faire c'était de marcher sur les bouchures. Un matin que j'étais tout seul. J'mai amusé à marcher sur les bouchures en allant jusqu'au chemin. Quand j'ai arrivé à la maison, ma mère ma tombé sur le corps. Elle m'a dit : « Toi ma petite évauché n'as-tu pas vu le prêtre passé ? Si le prêtre n'avait pas été là j'aurai couru là pis moi je t'aurais débarqué de là. » Mon père lui s'en venait au galop pour voir si le prêtre m'avait vu. Il y avait une femme du village qui conduisait

18 CÉAAC, coll. Tess LeBlanc (AF-201), ms 6, cote dans le catalogue de folklore : G 618, témoignage de S. Catherine LeBlanc, « La journée de la Sainte-Vierge », 18 novembre 1979.

19 CÉAAC, coll. Madeleine Albert (AF-438), cote dans le catalogue de folklore : G 610, témoignage de Hélène Albert, « Religion et croyances : les religieuses », 8 novembre 1980.

un tracteur. Le prêtre avait arrêté à la maison et lui avait dit de s'en aller à la maison parce que ce n'était pas sa place. Il fallait pas se mêler aux affaires des hommes. Nos parents nous disaient que si une fille sifflait elle faisait pleurer la Sainte-Vierge²⁰.

Parallèlement aux prescriptions entourant le vêtement et le comportement, les informatrices et informateurs commentent souvent la doctrine de l'Église sur la famille où le clergé encourageait les femmes à avoir de nombreux enfants. Cette doctrine concernant la famille est au cœur de la définition du genre féminin pour l'Église, la fonction première des femmes reposant, selon elle, sur la maternité. L'Église s'attend à ce que les femmes remplissent ce rôle, car il s'agit de leur raison d'être dans l'organisation sociale.

Dans une entrevue sur la religion réalisée par l'enquêteur Émilien Jean auprès de M. et Mme John Pitre en 1984, on peut lire :

É. Jean : M. et Mme Pitre, voulez-vous me parler de la religion et l'effet qu'elle a eu sur votre vie ?

Mme Pitre : La mort, on aurait pas pu arrêter la famille. Un enfant un après l'autre, y fallait prendre ça ou on était damné. Les prêtres disions que le bon Dieu bénit les grandes familles²¹.

De même, Mme Lydia Roussel, de Tracadie, raconte « [qu']une femme qu'avait pas d'enfants, a l'était pas une bonne chrétienne²² ». Certaines informatrices associent ces prescriptions du clergé à la visite paroissiale, comme l'indique le prochain extrait :

Quand y rentrait dans la maison, on se mettait à genoux, pis y nous bénissait. Il était sévère pour des femmes d'avoir des enfants, y voulait pas qu'arrêtions la famille. Ça prenait des raisons spéciales pour ne pas avoir d'enfants. Ça prenait aussi la permission du curé. Tu sais, c'était toutes

20 CÉAAC, coll. Denise Savoie (AF-790), ms 1, cote dans le catalogue de folklore : G 610, « La religion et le scandale », 1984.

21 CÉAAC, coll. Émilien Jean (AF-659), ms 4, cote dans le catalogue de folklore : G 610, témoignage de M. et Mme John Pitre, « La religion », Beresford, N.-B., 12 novembre 1984.

22 CÉAAC, coll. Gertrude McLaughlin (AF-733), ms 35, cote dans le catalogue de folklore : G 610, témoignage de Mme Thomas McLaughlin, « Croyance », Tracadie, N.-B., 2 décembre 1972.

des grosses familles dans ce temps-là²³.

Plusieurs témoignages démontrent que les femmes sont très critiques envers cette position du clergé. La prochaine entrevue est intéressante, car elle représente bien le type de réflexion entourant les aspects moraux, comme le fait d'avoir de nombreux enfants, la contraception ou la régulation des naissances.

... Mais, tu sais, nous autres dans notre temps [...] j'sais pas si toi t'as le même bon Dieu, but si une femme était pas une machine pour avoir des p'tits jeunes, fallait qu'a n'aye tous les ans, ou ben donc, fallait qu'a serait damnée. Moi, j'ai dit, ben j'vois pas la différence; être damné avec une grosse famille ou être damnée avec pas d'enfants. Si t'as pas d'enfants, tu te damneras pas but tu ieras damnée. D'après eux, on était damnée pareille. Mais j'dit qu'avec une grosse famille, t'étais damnée pareil parce que t'as la rage dans le corps vingt quatre heures par jour.

R. L. : Est-ce que les prêtres parlaient de ça, qu'il fallait avoir beaucoup d'enfants ?

LD. : Oui, je crois que oui. C'était « z'eux ». Crois-tu que c'étaient les vieilles femmes qui m'auront mis ça dans La tête. J'crois pas. J'avions pas pris leur avis là.

J. M. : Est-ce qu'i disaient ça dans leurs sermons à l'église ? Est-ce qu'ils encourageaient ça, qu'est-ce qu'ils disaient ?

LD. : Oui, j' crois que oui. Ben, c'est ça, fallait pas que tu comptes les jours, fallait pas que t'aies aucune méthode. Si que t'étais stérile, c'était bon assez, but pas de méthode de rien²⁴.

Si plusieurs témoignages relèvent les aspects moraux entourant la procréation, d'autres l'associent à des problèmes médicaux, comme l'indique le prochain extrait :

Le médecin m'avait dit : « Vous pouvez faire ce que vous voulez. Mais si vous voulez avoir d'autre enfant, je vous garantie pas de votre vie. On ne sais pas ce qui peut se passer, c'est mieux que vous ayez pas d'autre enfant. » Dans ce temps là, y avait pas de pilule. Pis dans ce temps-là, les prêtres étaient contre ça de pas avoir d'enfant, fallait qu'on continuait la

23 CÉAAC, coll. Yvon Long (AF-927), ms 48, cote dans le catalogue de folklore : G 614, témoignage de Mme Marie-Ange O'Leary, « Prêtre », 1^{er} novembre 1989.

24 CÉAAC, coll. R. Labelle et J. McGinity (AF-226), enregist. 15a, n° 280, cote dans le catalogue de folklore : G 615, témoignage de Dorine LeBlanc, « C'était péché d'empêcher la famille [...] », Lourdes West, N.-B., 28 mai 1981.

famille²⁵.

Si les pressions exercées par le clergé sur la procréation peuvent s'opposer à des avis médicaux, certaines informatrices voient en la procréation des objectifs politiques. Dans le cas de cette entrevue, une femme de Chéticamp lie la procréation à l'objectif du clergé qui était d'augmenter la population catholique sur le territoire.

Diane : That's the sole purpose of having anything to do with a man in the eyes of the Church, then was, the sole purpose was to have children. To procreate.

Jean : It's still the same.

Diane : It's still the same in a sense, I mean they don't drive it down your throat as much. But it was to bring more Catholics into the world as in Québec now they want to have, families to have more children to promote the Québec culture. Well it was, there it is to do with culture. Because they wanted to be more Catholics. More Catholics than whatever else there was. But that was the only reason you were supposed to have anything to do with a person of the male sex. And that was all you were to have to do with him. You were not to enjoy it, you were not to have, that's all it was for²⁶.

Certains témoignages traduisent quelques incohérences entourant la maternité. En effet, même si le clergé encourage ardemment la procréation, la femme enceinte est considérée comme pécheresse. Plusieurs informatrices affirment : « Il y a de cela plus d'un siècle et demi, lorsqu'une femme enfantait, il fallait qu'elle demeure quarante jours à la maison, car elle avait commis un péché²⁷ », ou encore : « une fille enceinte ne pouvait aller communier pendant qu'elle portait l'enfant. Elle devait faire pénitence²⁸. » Certaines

25 CÉAAC, coll. Germaine Chouinard et Azilda Comeau (AF-252), enregist. 20 b, n° 246, cote dans le catalogue de folklore : G 615, témoignage de Margerite Savoie, « La religion et la famille », Pont-Landry, N.-B., 13 avril 1982.

26 CÉAAC, coll. LeBlanc et Sadowski (AF-371), enregist. 18 b, n° 296, cote dans le catalogue de folklore : G 610, témoignage de Thérèse Murphy, « Morale de l'Église concernant la sexualité », Chéticamp, cté Inverness, N.-É., 27 octobre 1984.

27 CÉAAC, coll. Francine Roy (AF-549), ms 7, cote dans le catalogue de folklore : G 614, témoignage de M. Albert Boudreau, « Naissance d'un enfant », Petit-Rocher, N.-B., 12 novembre 1981.

28 CÉAAC, coll. Carole Richard (AF-764), ms 128, cote dans le catalogue de

relèvent même une honte associée à la grossesse : « En premier, les filles enceintes ne pouvaient pas aller communier avant d'être relevée. Elles étaient impures. Une fille enceinte pouvait aller à l'église mais elle devait entrer par la porte d'en arrière²⁹. »

Les témoignages confirment tous que le clergé acadien encadrait strictement la procréation et la maternité. Cet encadrement s'accompagne de rites, tel le baptême, mais surtout le mariage, dont l'objectif premier, jusqu'au Concile Vatican II, est la procréation. Par conséquent, une grossesse hors mariage est mal vue et est associée au péché, causant la honte et l'exclusion sociale. Le prochain extrait est tiré d'une transcription de Denise Savoie, datée de 1984, on peut y saisir les jugements entourant le fait d'être « fille-mère » :

Un autre chose qui n'était pas bien vu des gens ou du prêtre étaient les filles-mères. Je connaissais cette fille icitte qui avait eu un enfant avant de se marier. Le prêtre la fait marcher de quatre pattes d'en arrière de l'Église jusqu'en avant pour avoir la communion. Elle faisait vraiment pitié. Ah! pis je m'en rappelle qu'a tous les soirs j'allais me galancer avec la fille voisine. C'était une bonne fille, mais là, elle a tombé en famille. Elle avait déménagé à Moncton et elle gardait après son enfant. Un jour qu'elle était par chez nous, j'ai été prendre une marche avec elle, parce que j'étais fier de la voir. Quand j'ai arrivé chez nous, ma grand-mère ma tombé sur le dos. Elle m'a dit qu'elle voulait pas me voir de nouveau avec cette fille là³⁰.

Plusieurs informatrices et informateurs soulignent que les prescriptions du clergé entourant la procréation et la maternité ne concernaient pas seulement le fait d'avoir des enfants. En effet, selon les témoins, le clergé encadrait plusieurs aspects de la vie des femmes. À titre d'exemple, Mme Basilice Robichaud de Tracadie témoigne qu'« une fille qui était malade [menstruée] ne devait pas aller communier, car ceci était péché³¹ ». Mme Aldora Brideau,

folklore : G 615, témoignage de Mme Euchariste Brideau (Émilienne Basque), « Fille enceinte », Tracadie, N.-B., 12 novembre 1973.

29 CÉAAC, coll. Carole Richard (AF-764), ms 339-340, cote dans le catalogue de folklore : G 615, témoignage de Mme Tranquille LeClair (Basilice Robichaud), « Filles enceintes », Tracadie, N.-B., 14 novembre 1973.

30 Coll. Denise Savoie (AF-790), « La religion et la sexualité », *op. cit.*

31 CÉAAC, coll. Carole Richard (AF-764), ms 341, cote dans le catalogue de

également de Tracadie, abonde dans ce sens : « Avant, on ne devait pas aller communier lorsqu'on était menstruées, car ceci était un péché mortel³². » Il en va de même pour les soins aux nouveau-nés : « Les prêtres, dans ce temps-là, ils étiont terriblement pour que les femmes nourrissent leurs enfants. Une fois, il l'avait dit à l'Église qu'il avait vu une femme du rang 14, il l'a nommée, puis elle faisait manger son enfant. Elle avait eu honte³³. »

Le thème « Vie religieuse », sous les cotes G 600 à G 699, est une véritable mine d'informations en ce qui a trait aux valeurs, rôles et normes de comportements genrés prescrits aux femmes. Puisque pour l'Église catholique, le principal rôle de la femme est dans la procréation et la maternité, il n'est pas étonnant que ces thèmes fassent l'objet d'un grand nombre de prescriptions genrées. Certains témoignages démontrent que la religion occupait une grande place dans la vie des fidèles. Plusieurs entrevues relèvent le caractère autoritaire du clergé masculin, comme féminin, en ce qui a trait aux questions de morale et au comportement des fidèles.

Rappelons que plusieurs témoignages ne se contentent pas de décrire les normes genrées entourant les femmes, mais les condamnent également. Ce constat rappelle les éléments théoriques de Judith Butler présentés précédemment. Pour Butler, l'individu participe consciemment ou inconsciemment à la reproduction des normes genrées. Parallèlement, il peut être source de résistance face à ces normes, puis cette résistance peut être source de changement. En ce sens, il est intéressant de constater que plusieurs témoignages présentent de la résistance aux normes genrées dictées par l'Église. Une prochaine étude pourrait sans doute comparer ces témoignages aux discours des mouvements féministes en Acadie

folklore : G 610, témoignage de Mme Tranquille LeClair (Basilice Robichaud), « Menstruations », Tracadie, N.-B., 14 novembre 1973.

32 CÉAAC, coll. Carole Richard (AF-764), ms 369, cote dans le catalogue de folklore : G 610, témoignage de Mme Sylvain Thibodeau (Aldora Brideau), « Filles menstruées », Tracadie, N.-B., 10 novembre 1973.

33 CÉAAC, coll. Catherine Jolicoeur (AF-142), enregist. 13 196, bob. 320, cote dans le catalogue de folklore : G 610, témoignage de Fidèle Thébeau, « Enfant nourri », St-Ignace, N.-B., 1977.

afin de voir si les informatrices ont intégré des revendications féministes pour contester certaines normes genrées prescrites par l'Église catholique. Cette réflexion nous permet de conclure que les archives de folklore sont un lieu de prédilection sous-estimé pour réaliser une étude sur l'expérience vécue des femmes acadiennes.

Les cotes G 600 à G 699 entourant la religion représentent un premier groupe d'entrevues que nous voulions explorer. Dans la prochaine section, nous nous intéressons aux thèmes entourant la vie de famille et les travaux domestiques.

Les éléments genrés entourant la vie familiale

Les entrevues entourant la vie familiale et les tâches domestiques nous ont fourni plusieurs informations sur la répartition genrée des tâches au sein de la famille. En plongeant dans ces témoignages, on peut rapidement comprendre que chacun, chacune avait des tâches à remplir pour maintenir l'organisation familiale. La division de ces tâches repose sur des conceptions genrées des rôles associés à chaque sexe. Une entrevue de Thaddy Duguay résume bien ce fait :

Les filles lavaient le linge pour toute la famille, la mère lavait la « place » et préparait les repas. Les garçons coupaient le bois et le cordaient près de la maison pour l'hiver. Chaque personne avait sa petite besogne et il ne fallait pas qu'ils manquent à son ouvrage. Le travail des champs était réservé au maître de la maison et aux garçons, quelque fois les filles aidaient surtout quand venait le temps de ramasser les légumes et les patates. Mme Duguay s'occupait du jardin elle le plantait à toutes les années. Leur récolte était passable mais il n'en avait pas assez pour vendre, juste assez pour se nourrir eux-même³⁴.

Les entrevues nous révèlent également que cette division genrée des tâches est reproduite chez les enfants. Comme l'indique le prochain extrait, les garçons et les filles, dès leur jeune âge, allaient respectivement aider leur père et leur mère :

34 CÉAAC, coll. Richard Basque (AF-566), ms 7, cote dans le catalogue de folklore : H 420, témoignage de Thaddy Duguay, « Besogne à la maison », Tilley-Road, N.-B., 25 novembre 1988.

Les hommes faisaient le travail dehors. Les hommes coupaient le bois et soignaient les animaux. Il y avait des hommes qui partaient travailler pour l'été.

Les femmes préparaient le manger, elles soignaient les enfants, elles faisaient le butin, et elles lavaient le butin. Le printemps elles aidaient avec le jardinage.

Les enfants commençaient à aider leurs mères et leurs pères. Les filles allaient aider leurs mères. Les garçons allaient aider leurs pères³⁵.

Les différentes tâches occupées par les femmes et les hommes suivaient un rythme saisonnier. Il faut dire que la majorité des entrevues de ces collections proviennent de personnes ayant vécu dans des familles où l'économie était basée sur la pêche, la coupe du bois ou l'agriculture, soit des secteurs organisés par le cycle calendaire. Le prochain extrait illustre bien cet aspect saisonnier des tâches domestiques :

Il y avait les travaux saisonniers, les travaux seulement pour les hommes, les travaux seulement pour les femmes et les travaux qui se faisaient à toutes les saisons. Les hommes étaient en majorité des bucherons et des fermiers. L'hiver, ils coupaient du bois et lorsque venait le printemps après la fonte des neiges, on commençait les semences d'été on faisait les foins et, ensuite, l'automne on récoltait les semences. Les femmes, eux, faisaient le ménage, la cuisine, tricotaient et cousaient. Les garçons aidaient en faisant le train d'étable et les réparations autour des bâtisses. Ils faisaient aussi les foins durant l'été. Les filles faisaient le ménage de la maison et l'été elles faisaient la cueillette des fraises, framboises, bleuets, des noisettes et souvent elles traiaient les vaches³⁶.

Le rythme saisonnier de l'économie familiale mène parfois les hommes à quitter la famille. Pendant ce temps, les femmes sont appelées à augmenter leur tâche : « L'homme étant à la pêche six jours par semaine, la femme se devait de faire tout le travail de la ferme³⁷. » L'hiver, l'homme pouvait quitter la famille durant

35 CÉAAC, coll. Tess LeBlanc (AF-201), ms 31, cote dans le catalogue de folklore : G 370, témoignage de Alex Benoit, « La vie familiale », Pomquet, Antigonish, N.-É., 13 août 1982.

36 CÉAAC, s. n., ms 3, cote dans le catalogue de folklore : H 420, « Métiers et occupations », s.d.

37 CÉAAC, coll. Linda Brideau (AF-869), ms 94, cote dans le catalogue de folklore :

plusieurs mois, comme l'indique le prochain extrait :

- Pis les filles, qu'est-ce qui fesaient ?
- [...] des fois là, les femmes restaient toutes seules toutes des grandes hivers de temps avec les enfants; les hommes s'a s'en allaient au bois au mois de novembre pi er'venaient hienk au mois d'mai. C'était zeus qui fesiont toutes. I' travaillont fort pareil, c'e temps-là³⁸.

La division des tâches entre les femmes et les hommes est donc appelée à changer selon les saisons. Or, dans cette division des tâches, les femmes doivent demeurer près de leur famille. Par contre, certaines entrevues font état d'une division des tâches où les femmes et les hommes accomplissent également les travaux domestiques, à titre d'exemple :

- T. L. : Qu'est-ce qu'était le rôle de la mère dans la famille d'autrefois ?
- A. P. : Elle travaillait autant dehors, comme dedans.
- T. L. : Dedans qu'est-ce qu'elle faisait ?
- A. P. : Ben elle faisait tout son mangé, y avait rien qui pouvait acheter. Le pain i faullit qu'a fit, faullit qu'a fit travaillé dans le champs pour rammasser du grainage, des vegetables. Les femmes travaillont autant dans le foin, dans la grange comme les hommes travaillont³⁹.

Cette dernière entrevue montre qu'on ne peut caractériser la division des tâches comme une simple dichotomie entre les femmes qui travaillent dans la maison et les hommes qui travaillent à l'extérieur. Bien que certaines tâches semblent toujours, selon les témoignages, être associées à un genre, plusieurs sont accomplies par les femmes et par les hommes selon les besoins du moment.

Avant de clore cette section sur la vie familiale, il nous faut rendre compte de certaines entrevues qui commentent directement la division des tâches ou la situation des femmes au sein de la

H 420, témoignage de Mme Amanda Gionet (Mailloux), « Ferme », Caraquet, N.-B., 14 novembre 1973.

38 CÉAAC, coll. Sylvio Allain (AF-037), bob. 3, n° 85, cote dans le catalogue de folklore : H 400, témoignage de Willie Richard, « Besogne des femmes », Sainte-Anne-de-Kent, N.-B., 21 avril 1976.

39 CÉAAC, coll. Tess LeBlanc (AF-201), bob. 22 b, n° 406, cote dans le catalogue de folklore : H 420, témoignage de Amelia Pero, « La vie familiale et les tâches domestiques », Pomquet, Antigonish, N.-É., 26 novembre 1983.

famille. Le prochain extrait révèle que les femmes devaient posséder certaines compétences essentielles :

[...] fallait qu'les filles sachent tricoter pis eh filer pis c'tes affaires là. Si a faisait pas ça ben y disait à fera pas une bonne femme d'habitant. Pis eh l'autre jour j'entendu une femme dire que elle a yeu d'la misère à marier son mari parce qu'à savait pas faire ces affaires là s'a ferait pas une bonne femme d'habitant pis les parents du mari, son mari là, voulaient pas qui s'marient⁴⁰.

Certains témoignages dénoncent la situation des femmes, ou du moins les mœurs sociales entourant l'organisation familiale :

La femme était beaucoup esclave. L'homme était boss... ben i avait été créé de même. Dans l'écriture sainte, l'homme est par-dessus la femme. Et pis, i était trop strict par-dessus la femme. Y a des femmes qui ont eu beaucoup de misère avec leur homme. Et puis, tu ne pouvais point quitter ton homme. C'était défendu de quitter son homme. I t'aurais battue aujourd'hui; demain te ne l'aurais point quitté.... Fallait que tu l'endures. C'est point comme aujourd'hui. Aujourd'hui si la soupe est trop salée, i prenont la valise pis i s'en allont. Et pis ça n'était point de même... fallait que la femme endurât beaucoup⁴¹.

On retrouve également des témoignages qui relatent positivement la situation des femmes :

B. L. : Une bonne « run » hein ?

A. L. : Une bonne « run » certain !

T. L. : Ah ben... On a, on a eu du beau temps. On a t'être ben eu des... des p'tits euh... Accrochage mais... On était ben fier d'élever notre famille pis euh... Moi j'trouvais qu'i avait beaucoup d'amour tsé... Parce que les femmes n'étaient pas su'l marché du travail... Pis euh... J'trouvais que... La femme pouvait plus s'occuper de son mari, pis de ses enfants qu'asteur. Asteur là ben... I'a autant d'hommes qui s'occupent des enfants qu'la femme parc'qu'i travaillent tous les deux. Moi quand j'ai élevé mes enfants là...⁴²

40 CÉAAC, coll. Denise Pelletier (AF-113), bob. 2, n° 34, cote dans le catalogue de folklore : G 370, témoignage de Zénaïde Pelletier (Lévesque), s.d.

41 CÉAAC, coll. Lauraine Léger (AF-151), bob. 43, n° 1563, cote dans le catalogue de folklore : G 370, témoignage de Mme Delphie Thériault (Fannie Deveau), « Vie du couple autrefois », Meteghan, N.-É., 27 août 1980.

42 CÉAAC, coll. Annie LeBlanc. (AF-1026), bob. 1, enregist. 2, cote dans le catalogue

Ce dernier témoignage montre que la parole des femmes n'est pas homogène. Au contraire, chaque entrevue présente une expérience différente, si ce n'est que dans les détails. Nous sommes en mesure de rendre compte de l'hétérogénéité de la parole des femmes par la nature des archives ethnographiques, qui contiennent une multitude d'entrevues et de voix différentes.

Par contre, il faut dire que les entrevues sur le thème « Vie familiale » présentent des parcours similaires. Les informatrices et informateurs proviennent pour la plupart de familles d'agriculteurs, de pêcheurs, de bucherons, etc. Par conséquent, on ne trouve pas de parcours atypique de femmes, ce qui aurait été intéressant dans le cadre d'une analyse genrée.

Les éléments genrés entourant la naissance

Le troisième corpus de témoignages de notre échantillon comprend les entrevues entourant la naissance, soit la grossesse, l'accouchement, les relevailles, les soins à la petite enfance, etc. Nous avons inclus ce thème à notre échantillon, car nous croyions qu'il serait propice à une analyse genrée. Cependant, après analyse, nous avons trouvé moins de contenu genré dans ces entrevues que dans les thèmes entourant la religion et la vie familiale.

Les entrevues sur la naissance demeurent très riches en informations. Les témoignages font état des croyances entourant la grossesse, telles que l'origine des bébés ou la santé de l'enfant après l'accouchement. Plusieurs témoignages révèlent que pour plusieurs familles, la grossesse était taboue. En effet, on parle souvent de la grossesse comme étant une maladie, et certaines femmes cachent le fait qu'elles sont enceintes⁴³. La majorité des témoignages racontent que les enfants devaient aller chez des voisins pendant l'accouchement. Après l'accouchement, selon les informatrices, les femmes doivent rester au lit durant des périodes

de folklore : G 370, témoignage de B. et T. LeB., « 50 ans après... », McKendrick, N.-B., 18 mars 1996.

43 CÉAAC, coll. Sylvie Desjardins (AF-102), bob. 1, enregist. 1, cote dans le catalogue de folklore : G 311, témoignage de Mme Neilly Cyr (Pelletier), « La grossesse », Van Buren, Maine, 27 février 1976.

de 7 à 40 jours. Cette période de « relevailles » empêche souvent la mère d'assister au baptême de l'enfant, alors que les nouveau-nés devaient être baptisés le plus rapidement possible.

Les entrevues fournissent également de précieuses informations sur le rôle des sages-femmes durant les accouchements. Mentionnons ici le témoignage de Mme Rosanna Mallet, elle-même sage-femme⁴⁴. Ayant appris le métier de sa grand-mère, Mme Mallet affirme avoir pratiqué 576 accouchements dans la région de la Péninsule acadienne. Dans son entrevue, elle décrit la profession de sage-femme ainsi que l'éducation sexuelle des enfants. L'entrevue de Mme Mallet, ainsi que d'autres sur les sages-femmes, montre que l'accouchement concerne essentiellement la mère, une sage-femme et une autre femme de la parenté. Certains témoignages font état de la présence d'un médecin, mais dans la plupart des cas, les accouchements se déroulaient à la maison avec une sage-femme. La parenté masculine pouvait être à l'extérieur ou à l'intérieur de la maison et récitait le chapelet ou d'autres prières.

Parallèlement aux entrevues reliées à la naissance, nous sommes intéressés aux « filles-mères » (cote G 835). Cette cote fait partie du groupe nommé « Sanction éthique ». Les entrevues traduisent toutes une honte associée à la grossesse avant le mariage, celle-ci s'accompagnait d'une exclusion sociale et peu d'options s'offraient aux filles, comme l'indique le prochain extrait :

- Puis qu'est-ce qu'il faisait de la fille quand elle était en famille ?
- Ah! elle se cachait là, elle jusqu'à temps qu'elle avait son bébé. Ordinairement c'était les parents qui élevait ça, avec elle. Il donnait pas des enfants dans ce temps-là. Puis les abortion (avortement) t'entendait pas parler de ça. Non, non ils auraient jamais faite ça. Presque tout le temps quand ils étaient vieux assez. Il faisait prendre le père du bébé. Puis des fois, il a des mariages qui se faisaient et il n'avait pas d'amour là. Ça c'était pas bien d'une manière.
- Est-ce qu'il y en avait qui donnait leurs enfants ?

44 CÉAAC, coll. Michel Laplante (AF-235), ms 1, cote dans le catalogue de folklore : G 312, témoignage de Mme Frédéric Roussel (Rosanna Mallet), « La sage-femme », Le Goulet, N.-B., 9 novembre 1981.

Non, je ne m'en suis pas aperçu. Il était trop religieux pour ça.
— C'était une petite Paroisse. ça aurait pas faite ça. Il élevait leurs enfants plutôt⁴⁵.

En somme, les témoignages sur la naissance nous offrent de riches informations sur les mœurs entourant la grossesse et l'accouchement. Même si ce groupe de sources ne nous a pas fourni autant d'éléments que nous l'avions espéré, il demeure que ces thèmes sont au cœur du rôle genré traditionnel imposé aux femmes⁴⁶.

Conclusion

L'objectif de ce projet était de réaliser une analyse genrée à partir des collections d'archives de folklore acadien. Nous voulions ainsi répondre aux constats du GRAFA en explorant à la fois le contenu des archives et leur construction pour en libérer la parole des femmes. Le genre a été choisi comme cadre d'analyse afin de dégager ce que les informatrices et informateurs ont intégré comme étant des différences perçues entre les sexes. Pour y arriver, nous avons construit un échantillon à partir duquel nous avons identifié trois grands thèmes.

Dans les cotes concernant la religion, nous avons été en mesure de repérer un grand nombre d'éléments genrés. Notre analyse nous a permis de démontrer que l'Église catholique accordait une grande importance à la définition du genre féminin, notamment par le biais de prescriptions sur la modestie, le comportement et le rôle des femmes dans la société. Les informatrices et informateurs nous ont permis de dresser un portrait de ce qu'elles ont intégré comme éléments genrés appartenant aux femmes. Notre analyse a pris également en compte l'apport théorique de Judith Butler

45 CÉAAC, coll. Nicole Dubé (AF-319), bob. 4, enregist. 103, cote dans le catalogue de folklore : G835, témoignage de Mme Maria Pelletier (Maria Gendrau), « La fille qui se cachait pendant qu'elle était enceinte », Limestone, Maine, 1979.

46 Pour une meilleure compréhension du type d'études pouvant être réalisées à partir des archives de folklore concernant la naissance, voir à titre d'exemple Suzanne Marchand, *Partir pour la famille. Fécondité, grossesse et accouchement au Québec, 1900-1950*, Québec, Septentrion, 2012, 266 p.

sur la conceptualisation du genre. En effet, dans les témoignages, nous avons relevé des éléments de résistance aux normes genrées. Ces résistances sont pour Butler moteur de changements. Une prochaine étude pourrait explorer cette avenue afin d'établir une comparaison entre les éléments de résistance rencontrés et les revendications féministes en Acadie.

De même, le thème « Vie familiale » nous a fourni de précieuses informations sur les rôles attendus des femmes. Les entrevues nous ont indiqué que la division des tâches au sein de la famille était souvent répartie selon les sexes et que la reproduction de cette division genrée du travail était inculquée à l'enfant dès son jeune âge. La situation des femmes au sein de la famille a fait l'objet de plusieurs commentaires positifs comme négatifs dans les entrevues. Cet élément est intéressant, car il rappelle que même si le profil des informatrices peut sembler homogène (femme au foyer, économie familiale basée sur l'exploitation des ressources, famille nombreuse, etc.) leurs vécus représentent des expériences hétérogènes. Cela contribue à cette idée que les femmes acadiennes ne représentent pas un groupe homogène de figures interchangeables. Au contraire, c'est par leur récit individuel que nous pourrions mieux saisir le passé des femmes acadiennes.

Enfin, bien que le thème « Naissance » ne nous a pas fourni un grand nombre d'éléments genrés, nous devons rendre compte de la richesse des informations fournies par les témoins. Des sujets comme les sages-femmes, l'accouchement et les croyances entourant la santé de l'enfant sont passionnants et les archives de folklore, complétées par d'autres archives, mèneraient certainement à une étude intéressante sur la famille ou sur la maternité en Acadie.

Nous croyons avoir été en mesure de démontrer qu'il était possible de réaliser une étude genrée à partir des archives ethnographiques. Rappelons que par souci de temps, nous avons choisi d'analyser un échantillon, les collections d'archives de folklore étant trop volumineuses. Notre échantillon nous a fourni une riche quantité d'informations ; or nous pensons qu'une étude

rigoureuse de l'ensemble des entrevues pourrait dégager des parcours atypiques de femmes ou des éléments genrés sous des thèmes que nous n'avons pas exploités, par exemple les conditions matérielles.